



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E84032

VALABLE JUSQU'AU 24/11/2025

ÉDITÉ LE 18/09/2024

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/2007

Forme juridique : SARL

Capital : 13 340

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC ST DENIS 2007B00114

Siret : 493 623 748 00032

Code NACE : 4321A

Numéro caisse de congés payés : 0011970/T

Assurance Responsabilité Travaux :
AUXILIAIRE 020-150745

Assurance Responsabilité Civile :
AUXILIAIRE 020-150745

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/05/2024

Raison sociale : TEC REUNION

Sigle : TEC REUNION
4 CHEMIN FOND MAUNIER
SAINT-GILLES LES-HAUTS
97435 SAINT GILLES-LES-HAUTS

Téléphone : 02 62 57 09 83

Portable : 06 92 65 83 89

Site Internet : www.facebook.com/sarl.tec.reunion
E-mail : secretariat@tec-reunion.re

Responsabilité légale :
MARRIER D'UNIENVILLE PHILIPPE GÉRANT

Effectif moyen : 12

Tranche de classification : EFF2B

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3181	Couverture en plaques nervurées ou ondulées Mention RGE	28/09/2021
3811	Parois en bardages simples (Technicité courante) Mention RGE	21/09/2021
5912	Installations photovoltaïques de puissance de raccordement inférieure ou égale à 250 kVA (Technicité confirmée)	14/03/2023

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des murs par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	01/01/2021
o Panneaux solaires photovoltaïques	14/03/2023

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE PARIS
20 BIS RUE BOISSIERE
RDC
75016 PARIS CEDEX 16

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.